dialog'

N° 95 Journal d'information municipale - GRATUIT - **Novembre 2014**

Saint-Gély-du-Fesc

La vie côté bien-être !

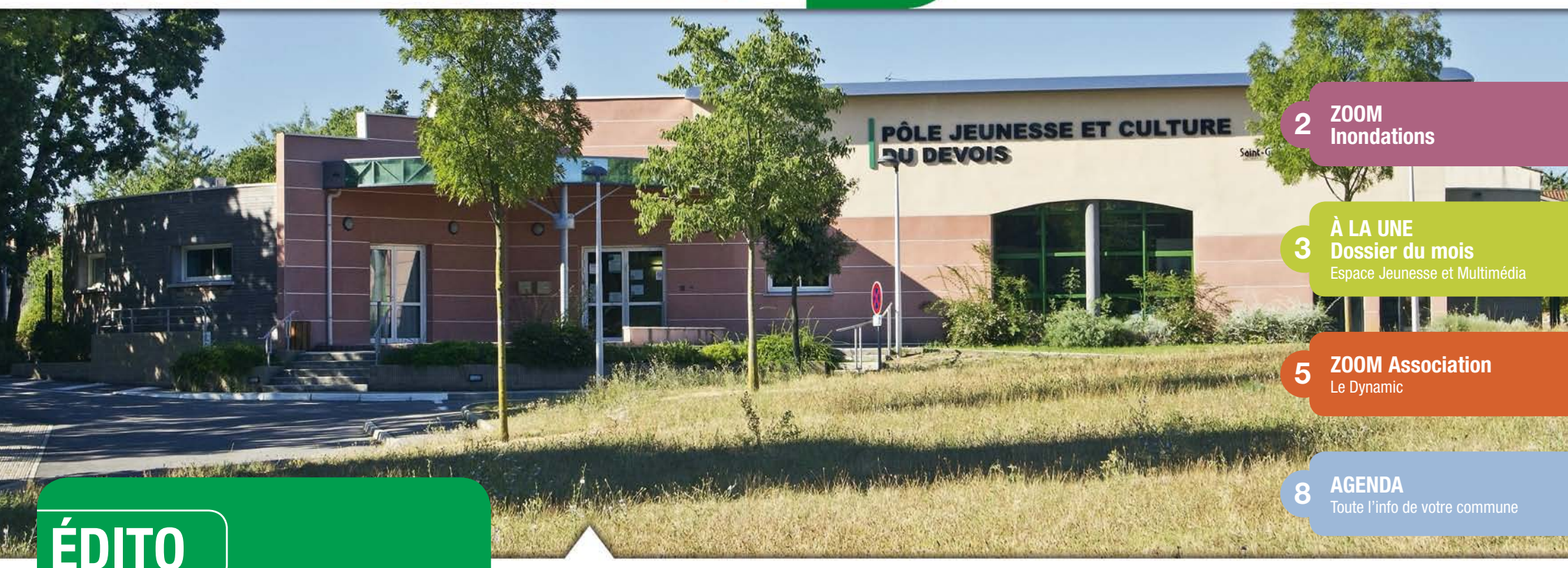

2 **ZOOM**
Inondations

3 **À LA UNE**
Dossier du mois
Espace Jeunesse et Multimédia

5 **ZOOM Association**
Le Dynamic

8 **AGENDA**
Toute l'info de votre commune

ÉDITO

Notre département a connu récemment trois violents épisodes pluvieux. Lors du dernier, survenu le 6 octobre, un niveau de précipitation d'une exceptionnelle importance a été enregistré sur la commune. Aucun dégât majeur n'est cependant à déplorer. Depuis plus de 30 ans et avant même que la législation les rende obligatoires, les municipalités successives ont exigé que chaque programme immobilier d'ensemble soit doté de bassins de rétention suffisamment dimensionnés. Et je pense que cette sage précaution est notamment ce qui nous a permis d'éviter le pire. De plus, elles ont procédé au recalibrage des ouvrages de certains ruisseaux et développé le réseau d'eaux pluviales.

Saint-Gély était un petit village de quelques centaines d'âmes il y a 50 ans. Aujourd'hui c'est une ville de près de 9 000 habitants. Mais son développement a toujours été placé sous le signe de la mesure et de la maîtrise des impacts que l'évolution de l'urbanisation pouvait avoir sur l'environnement.

La sagesse voudrait qu'on puisse continuer à défendre cette politique de croissance encadrée. D'autant que les prévisions des experts concernant la multiplication probable d'événements climatiques comparables à ceux subis ces dernières semaines sont quasi unanimes.

Pourtant, les récentes réformes législatives et plus particulièrement la loi dite ALUR imposent une densification radicale du tissu urbain et contraignent les communes à introduire dans leurs documents d'urbanisme des dispositions en ce sens.

Notre projet de Plan Local d'Urbanisme a été critiqué à ce niveau par les services de l'État. Ceux-ci estiment qu'il ne prévoit pas assez de nouveaux logements à l'hectare. Mais est-ce bien raisonnable quand on voit ce qu'il se passe quand la nature reprend ses droits ?

La municipalité persistera donc à défendre jusqu'au bout sa vision d'une évolution responsable et raisonnée de l'urbanisation communale. Tout doit continuer à être mis en œuvre pour que Saint-Gély conserve son identité et la sûreté de ses infrastructures. Il en va du bien-être et de la sécurité de tous.

Au-delà de ces considérations, je tiens à exprimer la solidarité de Saint-Gély envers les communes sinistrées et à remercier les services techniques et la police municipale pour leur présence sur le terrain jour et nuit.

Michèle Lernout

IMPRIM'VERT

Imprimé avec des encres végétales sur du papier provenant de forêts gérées durablement

Espace Jeunesse et Multimédia

L'Espace Jeunesse et Multimédia, intégré au Pôle Jeunesse et Culture du Devois, est un lieu d'accueil et de partage pour les adolescents saint-gillois.

(Lire notre article en page 3)

Événements

Saint-Gély a rendez-vous avec Brassens

Organisé par "J'ai rendez-vous avec vous" en partenariat avec la municipalité

Du 6 au 15 novembre

Salon de l'Artisanat d'Art

Organisé par la municipalité

Les 29 et 30 novembre
Espace Georges Brassens

Inondations

Les départements de l'Hérault et du Gard viennent de subir 3 épisodes pluvieux d'une intensité exceptionnelle les 17 et 29 septembre et le 6 octobre ; ces inondations n'ont fait aucune victime sur notre secteur mais ont entraîné d'importants dégâts.

En l'espace de trois semaines, ce sont 400 mm de précipitations qui ont été relevées sur la commune, dont 120 mm le 29 septembre et 180 mm en 2h le lundi 6 octobre ; les dernières pluies se sont abattues sur un sol déjà gorgé d'eau, ne jouant donc plus son rôle d'absorption.

Pourtant, sur Saint-Gély, le bilan reste léger par rapport aux communes avoisinantes. En effet, la présence de 27 bassins de rétention a permis de limiter les effets de ces fortes précipitations sur le territoire communal.

Les dégâts ne sont que matériels, causés notamment par le Pézouillet qui est sorti de son lit. Au plus haut de la crue, la montée des eaux a atteint environ 50 cm dans la rue des Verriès. Cependant, dans certains foyers, des murs de clôture ont été démolis, des caves et des garages ont été inondés. Concernant le domaine public, un candélabre a été déchaussé, des portions de trottoirs et de piétonniers ont été emportées en raison du fort ruissellement, certaines voiries ont été endommagées…

Il a été également constaté une montée en charge du réseau d'eaux usées, saturé par l'apport parasite d'eaux pluviales. Cela montre que dans certaines habitations, le réseau d'eaux pluviales ou la piscine sont raccordés au réseau d'eaux usées ce qui vient perturber le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Pour rappel, les eaux de pluie doivent être impérativement rejetées en surface vers le domaine public. Il est donc demandé à chacun de vérifier au plus vite son installation et de se mettre le cas échéant en conformité, ceci afin d'éviter tous nouveaux débordements si d'autres importantes intempéries devaient survenir. De plus les propriétaires de parcelles comprenant des fossés doivent veiller au libre écoulement des eaux.

Le coût des travaux de réparation sur la commune est estimé à plus de 200 000 euros.

Un dossier de demande d'aide auprès de l'État et du Conseil régional sera déposé dans les prochains jours par la mairie, les éléments du domaine public ne pouvant pas être pris en charge par les assurances de la collectivité.

Bois du Devois

Les travaux urgents visant à préserver la sécurité des personnes et des biens, sont en cours de réalisation.

La majorité des travaux de réparation des voies interviendra en 2015, après notification de ces aides.

Rue des Verriès

JEUNESSE Activités Municipales ÉCOLES

ALSH ADOS ET ESPACE JEUNESSE ET MULTIMEDIA

Semaine du goût

Du mardi 7 au samedi 11 octobre, les jeunes de l'Espace Jeunesse ont célébré le goût, à travers différents ateliers.

Après-midi intergénérationnelle

Dans le cadre de la semaine bleue, nos ados de l'Espace Jeunesse sont venus le 15 octobre dernier, partager un moment de détente avec les seniors en leur proposant une activité tir laser sur cible.

Ça s'est passé

Pendant les vacances de Toussaint, ils étaient nombreux pour participer aux différentes activités et sorties proposées :

Vendredi 17 octobre : soirée jeux vidéo
Lundi 20 octobre : tournoi de footsall
Mardi 21 octobre : sortie paintball
Mercredi 22 octobre : sortie karting
Jeudi 23 octobre: sorties handball MAHB/USAM et quad
Vendredi 24 octobre : sortie lasergame
Jeudi 30 octobre : soirée Halloween karaoké déguisée et/ ou soirée dansante .

À venir

Samedi 15 novembre : sortie bowling
Mercredi 26 novembre : sortie lasergame

SEMAINE SPORTIVE MULTI-ACTIVITES

Du 27 au 31 octobre, la municipalité a proposé aux 12-17 ans une semaine sportive avec au programme : trottinette de descente, kick-boxing, capoeira, danse, golf…

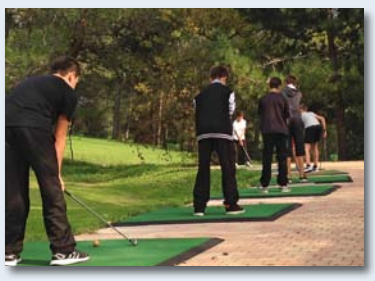

PÉRISCOLAIRE COLLÈGE

La municipalité en partenariat avec le foyer socio-éducatif du collège a décidé de reconduire l'activité théâtre tout au long de l'année scolaire.

Une activité qui rencontre du succès parmi les jeunes collégiens puisqu'elle réunit depuis le début du mois d'octobre, une trentaine de jeunes en deux groupes, le jeudi entre 12h et 14h. Ils se "mettront en scène" lors d'une représentation grandeur nature au mois de juin.

CAMP SKI 2015

Parents d'un adolescent, vous envisagez peut-être d'inscrire votre enfant pour le séjour ski des vacances d'hiver organisé chaque année par la mairie, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

Cette dernière a souhaité modifier le dispositif existant, notamment l'organisation, le mode d'inscription et le système de tarification.

2 séjours seront prévus : du lundi 9 au vendredi 13 février, et du lundi 16 au vendredi 20 février.

La grille tarifaire, fixée directement par la CCGPSL, est modulée en fonction des revenus. La participation pour la semaine et par enfant est comprise entre 111 € et 416 €.

Renseignements et inscriptions au "Service loisirs" de la CCGPSL depuis le 5 novembre : 04 67 55 17 04.

MULTI-ACCUEIL LES LUTINS

Semaine du goût

Du 13 au 17 octobre, la semaine fut riche en découverte culinaire pour les enfants du Multi-Accueil Les Lutins.

Chaque jour, ils ont pu découvrir une spécialité de différents pays comme la Chine, l'Italie, le Mexique, l'Inde, ou encore les États-Unis. Associés à ces découvertes gastronomiques, des ateliers ont été proposés : fabrication de pancake, tableaux de saveurs aromatiques, pliage de samossa, création d'attrapes rêves, décoration de pâtes colorées. Une semaine remplie de surprises pour nos jeunes pousses qui ont pu découvrir la diversité des goûts et des saveurs.

LES ÉLÈVES CHANTENT BRASSENS

Jeudi 13 novembre à 17h30 – Salle polyvalente Espace Georges Brassens.

Dans le cadre du Festival "J'ai rendez-vous avec Brassens", les élèves des écoles élémentaires Grand'Rue et Valène interpréteront quelques-uns des plus grands succès de l'artiste.

Ensuite, un moment de "poésie à la façon de Brassens" sera proposé, fruit de la rencontre intergénérationnelle entre le CM2 de Valène, des résidents de la maison de retraite "Belle Viste" et le club "le Dynamic". La soirée sera clôturée par un concert du groupe "Les Souris vertes", offert aux enfants et à leurs parents.

LE PREMIER CYCLE DE TAP VIENT DE SE TERMINER

Les Temps d'Activités Périscolaires mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires offrent à nos élèves l'opportunité de découvrir de nouvelles activités.

Celle de Caroline SIEFFERT, Saint-Gilloise d'adoption, est particulièrement appréciée par les élèves de l'école élémentaire du Patus. Alors que la danse est éphémère quand les arts visuels sont pérennes, l'intervenante a prouvé qu'il était possible de capturer les mouvements dansés à partir d'un inducteur matière (peinture, lumière, farine, eau, feuilles). Elle a ainsi réussi à allier danse contemporaine et art visuel, en laissant des traces du mouvement.

À travers l'exposition "Traces de danse" offerte la veille des vacances, les parents ont eu le plaisir de retrouver les empreintes des mouvements de leurs enfants.

L'ESPACE JEUNESSE ET MULTIMÉDIA : UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGE POUR LES ADOLESCENTS SAINT-GILLOIS

L'Espace Jeunesse et Multimédia, intégré au Pôle Jeunesse et Culture du Devois, est un lieu d'accueil et de partage pour les adolescents. La structure est équipée d'un espace détente, d'un coin cuisine, d'un point documentation, d'une salle d'ordinateurs avec accès internet et jeux en réseau. De plus, des activités sportives et culturelles y sont proposées tout au long de l'année par l'équipe d'animation, tout comme des sorties ludiques et pédagogiques.

Dès son ouverture en septembre 2007, la municipalité a souhaité offrir aux adolescents de la commune un lieu de rencontres, d'échanges, d'information et d'expression, favorisant l'émergence de projets. L'Espace Jeunesse s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'actions en faveur des adolescents, et répond à la nécessité de disposer de locaux qui leur sont destinés.

Plus précisément il s'agit :

- d'intégrer les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs,
- de leur permettre d'être acteurs dans l'animation de la vie locale, culturelle et sportive de la commune,
- de créer des liens sociaux,
- de centraliser les demandes des jeunes et de faciliter leur accès à l'information.

Avec ce pôle, les adolescents disposent d'un point de rencontre ouvert toute l'année pour occuper leurs temps libres. Deux animateurs sont présents en permanence pour répondre aux attentes des jeunes et assurer la sécurité à l'intérieur du bâtiment.

Jours et heures d'ouverture

Pendant les vacances scolaires :*

Du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Pendant les périodes scolaires :

Mardi et jeudi de 17h à 19h — Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 16h à 19h — Samedi de 10h à 12h/14h à 18h

*hors mois d'août et vacances de Noël

Qui peut y accéder ?

Ouvert à tous les Saint-Gillois à partir de la 6e et jusqu'à 17 ans, l'accès nécessite l'inscription à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour Adolescents et le versement d'un droit individuel d'inscription de 15 € couvrant la période du 1er septembre au 31 août.

Une fois inscrit, l'adolescent peut se rendre au sein de la structure, pendant les heure d'ouverture. Il doit simplement se signaler à l'équipe d'animation dès son arrivée et au moment de son départ.

Être inscrit à l'ALSH Ado, c'est :

• l'accès à l'ensemble des équipements de la structure :

Le bâtiment est composé d'une salle des jeunes (116 m²) et de deux autres pièces (28 m² et 47 m²) pouvant servir de lieu de réunion ou d'activités.

La salle de jeux est équipée d'un baby-foot, d'un billard, d'une télévision, d'un lecteur CD… Le coin cuisine peut être également utilisé par les jeunes après autorisation préalable des animateurs.

L'Espace Multimédia permet de disposer librement des nouvelles technologies de l'information. Il est composé d'une salle informatique (avec un accès aux outils de bureautiques et à internet) et d'une salle de jeux vidéo.

Attention, l'utilisation de ces outils reste limitée : les jeux en ligne ne peuvent être utilisés que sur autorisation de l'animateur présent et l'accès à internet doit se faire en conformité avec la "charte d'utilisation".

Le fonctionnement des locaux doit s'organiser pour et par les jeunes dans le respect de l'autre et des règles établies, sous l'autorité des animateurs de l'espace.

• des activités proposées par l'équipe d'animation :

Des après-midi à thème sont régulièrement organisées : atelier cuisine, tournoi de tennis de table, de billard, de baby-foot, jeux de sociétés, activités manuelles, diffusion de matchs sur grand écran, découverte du jeu de balle au Tambourin, réalisation de panneaux d'informations (sidaction, tabac, prévention routière, internet...).

Au cours de l'année scolaire, quelques soirées sont également organisées le vendredi de 18h à 23h (karaoké, halloween, quizz, loto, jeux vidéo,…).

Les jeunes peuvent aussi pratiquer **des activités sportives ou culturelles sur place** (pétanque, football, handball, rugby, danse…) et des sorties sont régulièrement proposées (laser-game, bowling, cinéma, karting…).

Une participation supplémentaire pourra être demandée pour des sorties ou activités spécifiques.

• Des actions spécifiques peuvent être mises en place, pour les jeunes de 15 à 18 ans, afin de mieux répondre à leurs attentes :

Exemples :

- campagnes de sensibilisations (alcool, drogue, prévention routière…)
- formations (BAFA, attestation aux premiers secours, atelier CV et lettres de motivation…)
- sorties pédagogiques (Maison de la justice et du droit…)
- "chantiers jeunes" : aménagement d'un enclos dans le parc de Coulondres Philippe Eldridge

Rappelons les autres actions jeunesse et sports sur la commune :

- les semaines de multi-activités (sportives et culturelles) pendant les vacances scolaires
- les camps
- le périscolaire collège

Quatre habitués de l'Espace Jeunesse et Multimédia ont bien voulu répondre à nos questions.

Maïlys (12 ans) : « *J'adore les jeux vidéo et l'informatique* »

Pourquoi viens-tu jouer aux jeux vidéo à l'Espace Jeunesse ?

Parce qu'au moins on peut se connecter entre amis et faire des parties à plusieurs joueurs.

Quels jeux utilises-tu ?

Track-mania, minecraft… il faudrait plus de jeux de fille.

Que fais-tu d'autre ?

Je vais sur l'ordinateur, je joue au ping-pong ou tout simplement je m'installe sur le canapé pour discuter avec les autres jeunes et les animateurs.

Quand viens-tu ?

Je viens plutôt les week-ends et souvent pendant les vacances. J'aime participer aux soirées du vendredi soir.

Diane (12 ans) : « *Moi, ce que j'aime, c'est me retrouver avec mes amis et profiter des différentes activités* »

Pourquoi viens-tu à l'Espace Jeunesse ?

Pour m'amuser et partager un moment avec mes amis

Que fais-tu ?

J'aime toutes les activités, je joue au billard, aux jeux vidéo, je fais des parties de ping-pong, je cuisine avec mes copines.

Quand fréquentes-tu l'Espace Jeunesse ?

Le plus souvent possible, dès que mes copines y sont.

Catalina (15 ans) : « *Je ne crois pas que les jeunes soient au courant qu'ils peuvent choisir à la carte les activités et décider de ce qu'ils veulent faire* ».

Pourquoi fréquentes-tu la structure d'accueil ?

Pour me retrouver entre amis. On joue ensemble à des jeux de société, on cuisine. J'apprends à connaître des personnes que je n'aurai pas forcément fréquentées au collège.

Quelles activités fais-tu ?

J'aime cuisiner. Je participe aux différentes sorties : paintball, lasergame. Je joue au tennis de table, à la WII.

As-tu une anecdote ?

Oui, je mange des fruits à l'Espace Jeunesse, alors que chez moi, je n'en veux pas. ☺

Enzo (17 ans) : « *L'encadrement est vraiment bien, les animateurs sont vraiment bien* »

Pourquoi t'es-tu inscrit à l'Espace Jeunesse ?

Pour l'ambiance, les rencontres et pour la sécurité offerte.

Quelles activités fais-tu ?

Je participe aux sorties lasergame, paintball ; je pratique les différentes activités sportives, le handball… J'aime tout, c'est vraiment sympa.

SAMY BAHRI
AGENT GENERAL
AXA
Réinventons notre métier
Votre agence AXA à Saint-Gély-du-Fesc
PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & ENTREPRISES
Auto/Moto-Habitation-Santé-Prévoyance
Banque/Crédit-Epargne-Retraite
Tél. 04 67 02 02 63
Ouvert
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h et de 14h à 16h30/18h30
Tél. 04 67 02 02 63 - Fax 04 67 92 62 71
Courriel : agence.bahri@axa.fr
133, rue de la Tour - 34980 SAINT-GELY-DU-FESC

spa light spa beauté fitness
SPA BEAUTE FITNESS
Evadez-vous à seulement 5 minutes de chez vous, et accordez-vous un moment unique de détente
Spa + modelage corps de 30 min (1h) 65€
Spa + soin du visage + beauté des pieds (1h30) 79€
Spa + gommage corps + hammam + modelage corps + enveloppement corps (3h) 160€
Spalight 04.67.56.20.46 / contact@spalight.fr
30, Allée des Micocouliers 34980 COMBAILLAUX
ou www.spalight.fr

ATOUT BOX
Box à Louer
pour stocker :
✓ Meubles
✓ Archives
✓ Outils
✓ Marchandises
www.atout-box.fr
04 11 93 01 24
8H00 - 19H00 ▸ VISITE SUR RENDEZ-VOUS
Saint Gély du Fesc
Montpellier
Castelnau Le Lez
30 volumes au choix (de 5 m³ à 200 m³)

Liste électorale

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter en 2015.

Rendez-vous à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, avant le 31 décembre 2014, muni :

- d'un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité) ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (avis d'imposition ou quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).

Sont concernés les Saint-Gillois de nationalité française qui :

- auront 18 ans avant le 28 février 2015 ;
- ont récemment emménagé au sein de la commune ;
- souhaitent s'inscrire pour la première fois sur les listes électorales.

Recensement de population en ligne

Du 15 janvier au 14 février 2015, Saint-Gély-du-Fesc fera l'objet d'un recensement de sa population. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Si vous avez toujours la possibilité de remplir le questionnaire papier qui vous sera remis par l'agent recenseur, vous pouvez désormais effectuer les démarches en ligne.

Comment ça marche ?

1 L'agent recenseur se présente chez vous, il vous propose de vous faire recenser par Internet, et vous remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.

2 Vous vous rendez sur *www.le-recensement-et-moi.fr* et cliquez sur "le recensement en ligne, c'est ici".

3 Vous rentrez votre code d'accès et mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.

4 Vous saisissez les informations concernant la localisation de votre logement, qui figurent également sur la notice.

5 Vous répondez au questionnaire en étant guidé.

6 Une fois le questionnaire terminé, vous envoyez et recevez un accusé de réception à l'adresse mail que vous avez indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Bienvenue aux nouveaux Saint-Gillois !

Afin de présenter la commune aux nouveaux Saint-Gillois, la municipalité organisera une réception de bienvenue le vendredi 16 janvier 2015, au sein de la salle culturelle Espace Georges Brassens. Les nouveaux résidents sont invités à prendre contact avec le service communication-animation-culture au 04 67 66 86 08 pour se faire connaître. À très bientôt !

Pour que vos noces brillent d'or & de diamant…

Les couples qui ont fêté ou fêteront leur 50e ou 60e année de mariage cette année, sont invités à se faire connaître auprès du service communication-animation-culture de la mairie au 04 67 66 86 08. Une réception sera prochainement organisée en leur honneur par la municipalité !

Réouverture du Parc de Coulondres Philippe Eldridge

Le parc de Coulondres "Philippe Eldridge" a rouvert ses portes depuis le début du mois. Il avait été fermé durant tout le mois d'octobre, afin d'assurer la quiétude des animaux pendant leur période de reproduction.

Horaires d'ouverture : les mardis, mercredis, jeudis, samedis, dimanches, de 9h à 18h (excepté les jours fériés).

Intempéries

Le RSI mobilisé pour ses assurés

Suite aux violentes précipitations qui ont frappé l'Hérault et les départements voisins, le RSI (Régime Social des Indépendants) Languedoc-Roussillon est mobilisé pour venir en soutien aux travailleurs indépendants sinistrés.

Il invite donc ses ressortissants (artisans, commerçants, industriels, professions libérales actifs et retraités) ayant subi des dégâts importants et/ou une perturbation majeure d'activité, à se signaler rapidement via la messagerie : *intemperies@lr.rsi.fr.*

Le fonds d'Action Sociale apporte une aide aux assurés touchés par les intempéries notamment dans le cadre d'une aide d'urgence.

***RSI Languedoc Roussillon** - Immeuble Thémis*
23 allée de Delos CS 19 019 - 34965 Montpellier cedex 2
RSI Prestations et autres services - Tél. : 36 48
Accueil téléphonique du lundi au vendredi 8h00 - 17h00
*Coût d'un appel local depuis un poste fixe - **www.rsi.fr***

Renouvellement du conseil d'administration de la CNRACL

Les retraités de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) et résidants à Saint-Gély-du-Fesc, sont appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration, avant le 4 décembre 2014 à 18h.

À noter que vous êtes électeur dans le collège des retraités, si vous avez été admis à la retraite avant le 2 septembre 2014.

Le vote se déroulera, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé. Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à la fin du mois de novembre.

Passage de la mammobile

Jeudi 27 novembre

Parking Supermarché Trifontaine à Saint-Clément-de-Rivière.

NOS AÎNÉS À L'HONNEUR

Dans le cadre de la Semaine Bleue, événement national dédié à la sensibilisation aux conditions de vie des aînés et à la promotion des liens entre les générations, la municipalité, sous l'impulsion de Christiane Naudi, maire-adjoint, a organisé trois événements : une après-midi "chansons et danses", une rencontre intergénérationnelle et une conférence sur "La santé après 60 ans : comprendre, prévenir et prendre plaisir".

Lors de l'après-midi "chansons et danses" animée par Cathy Brel et Olivier Arnardi, nos aînés ont pu fredonner avec délectation quelques-uns des plus grands succès de la chanson française (Brel, Ferrat, Brassens, Piaf, Dalida…) avant se lancer sur la piste de danse.

La conférence sur "La santé après 60 ans : comprendre, prévenir et prendre plaisir" proposée par l'association Brain'up et le Clic Maill'âge a permis de découvrir en quoi l'hygiène de vie, l'équilibre mental et l'environnement social sont des critères déterminants pour "être en bonne santé", durablement.

Le temps d'une après-midi, nos aînés ont pris un immense plaisir à partager avec les jeunes de l'ALSH Les Galopins et de l'Espace Jeunesse des instants de complicité et d'échanges de savoirs autour d'activités ludiques.

UNE JOURNÉE DE PRINTEMPS EN AUTOMNE

Après avoir fêté le printemps en avril dernier, la municipalité a célébré l'automne avec son premier marché des plantations le dimanche 26 octobre. Les Saint-Gillois sont venus nombreux déambuler dans ce jardin grandeur nature.

Avec plus de 40 exposants et une météo très ensoleillée, le Mail de la Devoiselle n'a pas désempli tout au long de la journée. Les visiteurs se sont déplacés en nombre ; certains dans le but de trouver la plante idéale qui ornera leur jardin, d'autres pour profiter des précieux conseils des professionnels ou pour passer tout simplement un agréable moment en famille.

Devant un tel succès, Éric Stephany et Laure Capelli, maires-adjoints, à l'initiative du projet, ne manqueront pas de renouveler l'aventure en 2015.

RETRO Express

Voyage des aînés organisé par la municipalité, le 26 septembre aux Baux de Provence et à Fontvieille.

"LE DYNAMIC"

Le club "Le Dynamic" réunit près de 200 adhérents, en grande majorité des personnes retraitées, afin de créer entre elles un lien amical, voire même pour certains affectif.

L'histoire commence en 1971, lorsqu'une poignée de volontaires Saint-Gillois décide de créer un club pour les anciens et par la même occasion, de se rattacher à la Fédération Héraultaise de l'Union des Vieux de France ; la devise de l'époque était : « *tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de sa situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* ».

Le but de la structure présidée par Geneviève Chazottes est alors de défendre les intérêts sociaux et moraux des personnes âgées. En 1975, Raymonde Benezech est désignée responsable du club.

Puis, en 1999, l'association décide de changer à la fois d'orientation et d'appellation. Elle cède alors sa place à un club empreint d'horizons nouveaux, rebaptisé "Club le Dynamic".

« *Avec ce nouveau nom bénéficiant d'une connotation beaucoup moins péjorative, on assiste à la naissance d'un club plus ouvert sur la détente, les loisirs et la convivialité* », nous explique Jean-Claude Bourghelle, vice-président actuel. Raymonde Bénézech est alors nommée présidente d'honneur et la nouvelle direction est assurée par Antonia Roussel, épaulée par 8 membres.

Malheureusement, le 11 août 2005, le groupe subit une triste nouvelle avec le décès prématuré d'Antonia Roussel, qui laissera un grand vide, « *tant sa personnalité était affirmée et son engagement vis à vis de ce club incommensurable. Son empreinte restera à jamais gravée dans le cœur des Saint-Gillois* ». Jacqueline Mas devient alors présidente.

> « *Les membres du bureau se réunissent tous les trimestres, afin d'établir le programme des activités à venir. Ce dernier évolue en fonction des envies de chacun et des opportunités à saisir.* »
> Jacqueline Mas, présidente du Dynamic

« *Ne laissez surtout pas la solitude envahir votre retraite !* »

Le bureau actuel est composé de 10 membres volontaires, élus en assemblée générale à la majorité des voix pour une période de quatre ans.

Ils se réunissent, toujours dans la joie et la bonne humeur, pour échanger et participer à des activités ludiques, deux fois par semaine, dans la salle de Fontgrande, les lundis et jeudis, de 14h à 18h. Au programme : belote, tarot, rummickub, scrabble et, pour les plus vaillants et courageux, marche le jeudi. Une fois par mois, un loto et un concours de belote sont organisés. Les gourmands et les plus "dynamiques" ont même droit à des repas dansants !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour faire de belles découvertes, le club propose aussi des voyages d'une journée, ou de 3 à 4 jours. La prochaine virée est prévue à Santa Suzanna en Espagne, du 3 au 6 novembre. Suivra ensuite un voyage pour le Pays basque en mars 2015.

Pour les membres du bureau, être à l'écoute de ses adhérents est un objectif de tous les instants. « *Prendre en compte leur solitude et éventuellement leurs états d'âme demeure notre leitmotiv* », insiste Jacqueline Mas.

Devenu une grande famille, il a misé beaucoup sur la convivialité et le divertissement. Et ça marche ! Avec près de 200 adhérents, le club n'a jamais été aussi important. La nouvelle devise de tous les instants serait : « *Ne laissez surtout pas la solitude envahir votre retraite !* »

Alors, si vous partagez cette vision dynamique et positive de la vie, n'hésitez pas à les rejoindre, il y aura toujours une place pour vous !

Le bureau :
- Présidente : Jacqueline Mas
- Trésorière : Nicole Asencio
- Secrétaire : Danielle Secondy
- Contact : 06 23 05 05 22

FORUM DES ARTS

8 et 9 novembre - Espace Georges Brassens, de 10h à 19h
Entrée libre

De nos jours, les pratiques artistiques se multiplient, tout en interrogeant sur les limites de l'art lui-même. En visitant le Forum des Arts organisé par l'Association Artistique Monet, le spectateur pourra découvrir des techniques différentes et des mises en scène surprenantes qui modifient le regard sur l'œuvre.

Christina Weising, présidente de l'association, nous dresse son tableau personnel de l'évolution artistique actuelle. « *Les artistes d'aujourd'hui jouent avec le cadrage. Ils isolent la figure de son environnement, en focalisant sur le premier plan, ou au contraire la cachent, dans un paysage fantasmagorique* ». Ainsi, les peintures oscillent entre le flou et le précis. Au niveau des couleurs, « *les nuances sont riches, ou à l'inverse réduites, pour laisser libre expression au geste.* » Enfin, « *des images issues des traditions iconographiques occidentales cohabitent avec des perceptions non-occidentales.* »

"L'artiste d'aujourd'hui" semble être à la recherche de la définition d'un style enrichissant notre perception du monde, jouant sur nos émotions et témoignant de la complexité de l'art.

Infos : www.association-artistique-monet.fr - 06 31 66 33 11

GEORGIE ROD FAIT SON "ONE WOMAN SHOW" !

Samedi 22 novembre à 20h30 / Dimanche 23 novembre à 16h
Salle culturelle, Espace Georges Brassens - Entrée : 8 €

Voilà plus de 15 années que la Saint-Gilloise Georgie Rod nous fait le plaisir de monter sur scène, en compagnie de comédiens amateurs, membres de son association UMPRE.

Et cette année, une nouveauté de taille attend les spectateurs ! Georgie Rod a décidé de produire et de jouer son propre "One woman show" ! Les entrées permettront à son association de participer au financement du projet d'une maison pour mères célibataires du Burkina Faso élaboré par l'association "Partage et Espoir".

"Le poète et sa Muse", une pièce poétique et spirituelle

« *Deux êtres, habitant dans des mondes différents, vont prouver que l'Amour, sentiment sublime, peut traverser les plus grandes frontières.* » Vous serez touchés par la facilité et l'énergie dont la comédienne fait preuve pour interpréter les deux personnages. Afin de prolonger votre émotion, elle vous transportera ensuite, toujours dans la bonne humeur, vers un sujet d'actualité : les sites de rencontres. ***Trouvetypes.com*** est un espace sur lequel Marinette, Josette, Claudette et Ginette vont tenter de trouver "l'oiseau rare". Mais ce dernier existe-t-il pour des femmes de 70 ans prêtes à tout entendre pour trouver l'amour ? « Seront-elles prêtes à tout accepter » ?

CONFÉRENCE : "Les nouveaux chefs-d'œuvre du Musée Fabre"

Mercredi 10 décembre, à 18h30
Salle du Conseil de la Mairie – Entrée libre

Le temps d'une soirée, la municipalité a le plaisir d'accueillir un conférencier du Musée Fabre de Montpellier afin de présenter les nouvelles acquisitions.

Le musée Fabre accueille de nouvelles acquisitions. Pour l'occasion, le service des publics du musée vous propose de venir assister à une conférence autour de ces nouveaux chefs-d'œuvre, que vous retrouverez ensuite au fil de ses collections permanentes.

À noter que cette conférence accompagne la parution du catalogue des 20 ans d'acquisitions du musée : "*De Poussin à Soulages, le musée Fabre s'enrichit, 1992-2013.*"

Dernière minute : vos rendez-vous "Pause-culture" reprendront prochainement.

CHAMPIONNATS DU MONDE KATA

Pour leur première participation aux championnats du monde de kata qui se sont déroulés les 20 et 21 septembre à Malaga, nos deux judokas saint-gillois Florent Gourdin et Fabien Lorenzo ont réalisé un parcours plus qu'honorable.

Rappelons qu'ils avaient été sélectionnés grâce à une formidable 4e place obtenue lors des championnats d'Europe, au mois de mai dernier.

« *Pour débuter cette compétition internationale, deux tableaux éliminatoires de 15 couples s'offraient à tous les concurrents* » nous explique Michel Casse, directeur technique du club, coach de l'équipe de France et "arbitre mondial". Le challenge pour nos Saint-Gillois était de figurer dans les trois premiers, pour ensuite se qualifier pour une finale à six couples. Grâce à d'intenses "combats", ils ont réussi à se glisser à la 5e place. Malgré cette belle performance, ils passent à "2 cheveux" (à seulement 2 points !), de la place qualificative ; le 3e obtenant 422 points et notre binôme, 420 points. À la fin de la compétition, nos judokas obtiennent une 8e place très encourageante pour une première participation.

Leur prochain objectif : le titre de champion de France au mois de mars, une épreuve qualificative pour les championnats d'Europe qui se dérouleront à Liège, en Belgique.

Sur la photo JL ROUGE, président de la FFJDA et secrétaire de la FIJ, félicitant nos deux judokas suite à leur prestation.

TOURNOI OPEN 2014

Du 13 septembre au 5 octobre, le Tennis Club de Saint-Gély a organisé le dernier tournoi adulte de la saison du Comité de l'Hérault de tennis. Avec 225 joueurs et un tableau final d'une grande qualité, ce rendez-vous a connu un vif succès.

L'une des principales satisfactions pour le club est venue du jeune Arthur Cazaux, né en 2002 et entraîné par Frédéric Pawlak, moniteur du club. Arthur participait à son premier tournoi senior. Classé 5/6 avant le tournoi, il a réalisé sa première victoire en compétition adulte, pour atteindre le classement de 2/6. Pour cela, il a réussi à battre un joueur bénéficiant d'un meilleur classement (4/6).

À l'issue de cette performance, son classement est désormais de 4/6. Précisons que le club compte onze 2e séries (classement au-dessus de 15) pour cette saison 2015.

Classement

- **Simple dames :** *Vainqueur* : Alyona Sotnikova, Ukrénienne assimilée n° 24 Française
  Finaliste : Diana Brunel, 2/6 du "Nice Lawn Tennis"
- **+ 35 ans dames :** *Vainqueur* : Emilie Roger, 15/3 de Saint-Brès
  Finaliste : Brigitte Mangin - 15/4 de Saint-Gély-du-Fesc
- **Simple messieurs :** *Vainqueur* : Guillermo Léon Videla, 30 Argentin du Stade Clermontois
  Finaliste : Jordan Ubiergo, 15 du "Tennis Parc Arlésien"
- **+ 35 ans messieurs :** *Vainqueur* : Serge Blanc, 15/1 de Montferrier
  Finaliste : Olivier Benezis, 15/1 de Combaillaux

Finale dames : Alyona Sotnikova - Diana Brunel le juge arbitre Jacques Martinez - La juge de ligne Mathilde Pelizzo - et l'arbitre Tebib Sami.

TÉLÉTHON - Badminton : solidarité au filet !

Le club de badminton de Saint-Gély/Saint-Clément s'engage une nouvelle fois auprès de l'AFM (Association Française contre les Myopathies), à l'occasion du Téléthon.

Le 6 décembre prochain, le club organise la désormais classique "Nuit du Bad", un tournoi de doubles (masculins, féminins, mixtes), de 19h à 2h du matin, dans la Salle Maurice Bousquet.

Tous les frais d'inscription seront versés à la célèbre association qui lutte contre les maladies génétiques, aux côtés des médecins et des chercheurs. Faisons tous en sorte que l'événement dépasse le niveau de 2013, où 80 joueurs du département avaient joué 145 matchs sur notre commune. Patrick Tixador, président du SGSC badminton, résume l'engagement du club : « *La santé, c'est une chance, et nous pouvons aider ceux qui ne l'ont pas eue à la naissance. L'année dernière, nous avions collecté 400 €. Nous devons faire mieux en 2014 ! Il s'agit d'attirer plus de joueurs, dont les participations constituent une jolie cagnotte. Les licenciés seront nombreux à s'inscrire et nous pouvons compter sur les bénévoles pour accueillir les joueurs durant toute la soirée* ». Bien entendu, la solidarité n'est pas la seule affaire des sportifs ! Notez qu'une urne sera disposée dans le gymnase afin de recueillir d'autres dons. Elle sera donc accessible à chacun d'entre nous.

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'HÉRAULT

« Une petite part de vos courses peut sauver une famille »

Vendredi 28 et samedi 29 novembre - Intermarché

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire est une nouvelle occasion pour les Saint-Gillois de montrer leur générosité et leur solidarité à l'égard des familles du département les plus démunies.

« *Certaines situations financières sont tellement précaires que des familles ne peuvent pas toujours s'alimenter de façon correcte* » nous explique Jean Carlier, bénévole depuis les toutes premières collectes. Cette opération nécessite le dévouement d'une soixantaine de bénévoles se relayant pendant les deux jours. « *Et pour la faire fonctionner, les personnes qui souhaiteraient proposer leur aide sont les bienvenues* », nous indique Jean Carlier.

Créée il y a 29 ans à Montpellier, la Banque Alimentaire de l'Hérault a pour mission d'aider les personnes et les familles à "se sortir" de la précarité par l'accompagnement alimentaire. Pour cela, elle collecte des denrées tout au long de l'année, à partir notamment des surproductions de la filière agroalimentaire et des invendus des grandes et moyennes surfaces. En 2013, la Banque Alimentaire de l'Hérault a distribué 2 200 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 4,4 millions de repas aux associations partenaires et aux Centres Communaux d'Action Sociale. Sur ces 2 200 tonnes, 250 tonnes proviennent des dons des particuliers récoltés lors de la collecte annuelle. « *L'aide alimentaire n'est faite qu'au profit de personnes résidant dans l'Hérault et qui en ont vraiment besoin* », insiste Jean Carlier. « *Ce sont les CCAS et associations partenaires qui déterminent les bénéficiaires, après étude des cas individuels et établissement de dossiers.* »

Infos : Jean Carlier : 04 67 67 09 61 - jeancarlier2@wanadoo.fr
Christian Degout : 04 67 55 51 90 - c2.oviri@gmail.com

NOUVEAUTÉ - Atelier "Gestion et retouches d'images numériques"

À partir du mardi 18 novembre
Pôle Jeunesse et Culture du Devois - 9h30-11h30

Après avoir proposé une initiation à l'informatique, la municipalité met en place un nouvel atelier dédié aux personnes de plus de 65 ans, dispensé par Claude Albert, un bénévole saint-gillois. Il s'agit d'un atelier d'initiation aux méthodes informatiques de retouches et de corrections des photographies numériques : recadrages, luminosité et contraste, retouches diverses (suppression de détails gênants, corrections colorimétriques, etc) et techniques du photomontage.

Inscriptions en mairie : 04 67 66 86 08

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche des millions de personnes en France. Cette dernière peut entraîner des complications graves chez les personnes fragiles et être responsable d'un nombre élevé de décès.

Sachez que le vaccin grippal est **pris en charge à 100 % par les régimes de l'assurance maladie pour les populations à risque**. Il demeure un moyen sûr et efficace, pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables : personnes âgées de 65 ans et plus, certains malades chroniques, femmes enceintes, personnes atteintes d'obésité sévère… Et même s'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit le risque de complications graves ou de décès.

Infos : http://www.ameli.fr

Voyage des aînés (Baux de Provence et Fontvieille) : Le voyage du 13 octobre dernier ayant été annulé en raison des intempéries, est reporté au vendredi 14 novembre 2014. Plusieurs places se sont libérées. Renseignements en mairie au 04 67 66 86 08.

A VOTRE ATTENTION…
Ouverture de la bibliothèque :
Mardi, mercredi, vendredi : de 17h à 19h
Jeudi et samedi : de 9h30 à 12h

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Novembre 2014

ROMAN

ANGLADE Jean	Les Cousins Belloc
ANGLADE Jean	Le Tilleul du soir
BUSSI Michel	Gravé dans le sable (Policier)
DUPONT-MONOD Claire	Le Roi disait que j'étais diable
DUTEURTRE Benoit	L'ordinateur du paradis
FIELDING Helen	Folle de lui : Bridget Jones
FOLLET Ken	Aux portes de l'éternité : Le Siècle T. III
GALLO Max	François Ier
GEORGE Elisabeth	Juste une mauvaise action (Policier)
GOUNELLE Laurent	Le Jour où j'ai appris à vivre
LEGARDINIER Gilles	Ca peut rater !
LEMAITRE Pierre	Travail soigné
MAHOUX Bernard	La Malédiction des Trancavel
MALAVAL Jean-Claude	La Retournade
MARTIN-CHAUFFIER Gilles	La Femme qui dit non
MAUVIGNIER Laurent	Autour du monde
REINHART Eric	L'Amour et les forêts
SAINZ DE LA MAZA	Le Bourreau de Gaudi
SELASI Taiye	Le Ravissement des innocents
SMITH Tom Rob	La Femme (Policier)
STEEL Danièlle	Jusqu'a la fin des temps
WOOD Benjamin	Le Complexe d'Eden Bellwether

DOCUMENTAIRE

CYRULNIK Boris	Les Ames blessées
GUILLUY Christophe	La France périphérique

PERIODIQUE

CA M'INTERESSE	Comment nos hormones nous influencent N°404
GEO	Barcelone et la Catalogne N°428
SCIENCE & VIE	L'incroyable force de la nature N° 1165

La bibliothèque recevra le samedi 15 novembre à 10h, Jacques Jung pour la présentation, la vente et la dédicace de son roman historique « La Brême d'Or ».

Lundi 22 juillet 1872 : depuis Metz, Guillaume Neveu se rend à Paris pour aller chercher Joséphine, la jeune fille dont il tomba amoureux en 1870. Le couple s'installe à Metz, annexée par les Prussiens depuis la défaite française de 1871. Joséphine restera attachée à la France, supportant mal la présence allemande alors que Guillaume restera bavarois dans sons cœur : cette dualité pèsera constamment sur leur couple, questionnant leur patriotisme à chaque événement historique.

CAPELLI peinture
Peinture Intérieure / Extérieure
Rénovation / Décoration
Revêtements sols & murs
113, rue des lilas
34980 Saint Gély du Fesc
f.capelli34@orange.fr
04 67 60 20 04

C.E.R
AUTO MOTO ECOLE CER ST GELY DU FESC
233 Grand Rue 34980 ST GELY du FESC
04.67.66.06.06
cersaintgely@free.fr agrément préfectoral N°2503405540
VOITURE B -AAC MOTO toutes cylindrées - formation 2 et 3 roues
Formation REMORQUE B96 Permis BE

La famille Grousset vous accueille au
CAVEAU d'Omaine de COULONDRES
34980 ST-GELY-du-FESC
Portable : 06 12 28 61
Tél/fax : 04 67 84 17 29
domainedecoulondres@orange.fr

ABE
Bruno ALIBERT
06 11 98 69 51
Eclairage - Electricité
Réseaux Secs - Travaux Publics
Lotissements - Réseaux Gaz et Télécom
Tél. 04 67 58 16 08 - Fax 04 99 58 19 03 - Courriel : sarl-abe@orange.fr
75 imp. des Trois Pointes - ZAE La Tour du Lauzard - 34 980 St Gély du Fesc

Saint-Gély Avenir

Depuis 2012, les différents gouvernements présentent des budgets rigoureux et une économie de 50 milliards d'euros sur la dépense publique. Il faut ramener le budget de l'état à l'équilibre et refuser de reporter nos déficits sur les générations futures.
L'UMP réclame l'austérité et préconise 150 milliards d'euros d'économie… Notre maire, leader local de l'UMP, se plaint de la stagnation des dotations des collectivités ! Comment croit-elle que notre commune serait traitée si son parti gouvernait la France ?
L'entendrait-on se plaindre, comme elle le fait à chacune de ses apparitions ? Sa prose sur l'édito de dialog' serait-elle de la même teneur ? Aurait-elle présenté une motion lors d'un conseil municipal pour critiquer les dotations d'un gouvernement qui serait issu de sa famille politique ? Certainement pas car l'UMP la rappellerait à l'ordre.
Notre ville a un budget confortable puisque nous avons des ressources dynamiques, un faible investissement et donc un faible endettement. Des économies peuvent être réalisées en travaillant davantage avec notre intercommunalité et éviter ainsi des gaspillages. Nous pouvons absorber les nouvelles mesures, surtout celles en faveur de la réussite de nos enfants.
Tous ses discours ne sont donc que des manœuvres politiciennes, en prenant comme argument le budget municipal. La majorité doit faire les choix municipaux qui s'imposent en dehors de tout esprit partisan.
Nous attendions mieux…

Gilles Frontin – Michèle Mercadier – Jacques Serain

Mieux vivre ensemble à Saint-Gély

« *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* » : cette citation de Mark Twain résume mon état d'esprit par rapport à la politique qu'il nous faut adopter dans tous les domaines.
Imaginons des solutions originales et pragmatiques face à la hausse des dépenses de notre commune. Hausse qui est rendue inéluctable par le désengagement de l'État qui sabre dans les dotations aux collectivités tout en augmentant nos dépenses comme par exemple à travers la réforme socialiste des rythmes scolaires.
Imaginons, dès aujourd'hui, de nouvelles solutions qui permettent à notre commune de traverser les turbulences qui s'annoncent.
Plutôt que de se gausser de dépenser des dizaines de millions en infrastructure imaginons comment les économiser en mettant en place des partenariats public-privé afin que le privé se substitue à la commune pour les équipements urbains, les bâtiments, les TIC, la crèche, les transports (comme la navette que notre liste avait imaginée pour desservir l'intérieur de notre cité et la gare du Tramway et qui n'aurait rien coûté).
Madame le Maire merci d'imaginer pour les Saint-Gillois et leur avenir !

Fabrice Arguel, 06 68 60 23 80

À gauche toute

Rentrée scolaire
Saint-Gély vit sa première rentrée avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Selon que les communes seront riches ou pauvres la journée des écoliers ne sera pas la même ; l'unicité de l'école se trouve fragilisée.
Les Temps d'activités périscolaires (TAP) doivent permettre une ouverture culturelle, une ouverture sur la vie, un enrichissement. Il ne s'agit en aucun cas de rendre un emploi du temps avec des cases à remplir. Le comité de pilotage instauré par la Mairie doit permettre un bilan trimestriel avec les enseignants, les parents élus pour évaluer l'intérêt, la fatigue, le bien-fondé des activités et du dispositif proposé.
La lutte contre l'échec scolaire ne passe pas uniquement par les rythmes. La refondation de l'école doit interroger les contenus, la pédagogie, la formation, c'est l'école à 2 ans, c'est le concept du "TOUS CAPABLES".
Face à la territorialisation de l'école nous devons, nous, parents, enseignants, personnels territoriaux, élus, être demandeurs de dialogue et de concertation.
Les enfants sont l'avenir de notre société et l'avenir de notre société est l'affaire de chaque citoyen-ne.

Jean-Marie Lalande, 06 77 206 526

Saint-Gély Bleu marine

La démocratie municipale.
Le scrutin de liste à la proportionnelle avec prime à la liste majoritaire instaure le dictat de cette liste. L'OLIGARCHIE a trouvé ce mode de scrutin si confortable qu'elle l'a étendue aux conseils régionaux.
Ainsi avec 53 % des voix la liste majoritaire obtient 23 sièges, les autres listes avec 47 % en ont 6, alors qu'avec une vraie proportionnelle ce serait 16 et 13 et donc une majorité aléatoire favorable au compromis et à l'écoute. Donc à Saint-Gély, forte de ses 23 élus la liste LERNOUT présente et fait élire ses candidats partout dans les organismes et 4 commissions, à 3 exceptions près. Cependant il est fait valoir, sans succès, un arrêt du conseil d'état. Finalement au cours d'une nouvelle réunion le maire présente le projet de règlement intérieur, le fait voter, sans tenir aucun compte des propositions, puis présente une nouvelle composition pour les 4 commissions municipales intégrant un représentant de chacune des autres listes, grâce à l'arrêt du conseil d'état. Pourtant l'Arrêt, qui à travers le cas particulier de Martigues, pose un principe général, vise également les autres représentations et commissions…

Charles Galtier

FOCUS

RENCONTRE AVEC LE LIEUTENANT ÉRIC EMERY

La rédaction du Dialog' est allée à la rencontre du nouveau commandant de la brigade de Saint-Gély-du-Fesc depuis le mois d'août dernier, le Lieutenant Éric Emery. Il remplace le Lieutenant Didier Torta, resté 4 années à la tête de la brigade.

Lieutenant Éric Emery 46 ans, marié, 2 enfants

Mon lieutenant, de quelle brigade venez-vous ?
Auparavant, j'ai exercé mon commandement pendant 4 ans au sein de la brigade territoriale de Cabestany, une unité située en périphérie de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales.

Votre parcours au sein de la gendarmerie ?
J'ai effectué des études de droit à la faculté de Perpignan. Après un engagement volontaire à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, j'ai intégré la gendarmerie nationale en 1991, à l'école des sous-officiers de Châtellerault (86).

Votre évolution au sein de la gendarmerie ?
Après mon passage à l'école des sous-officiers, j'ai été affecté à la brigade de Chelles (77), puis j'ai occupé les fonctions d'Officier de Police Judiciaire en 1998 et Maréchal des Logis Chef à la brigade de Meaux en 2001. Je suis passé ensuite Responsable de la brigade de sécurité routière de Meaux en 2003, puis Adjudant au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, de 2004 à 2008 ; Une unité que j'ai commandée pendant près d'un an avec le grade d'Adjudant-Chef. J'ai poursuivi ma carrière au commandement de la cellule opérationnelle de lutte contre l'immigration irrégulière, et à celui des unités de Chelles et Claye-Souilly pendant la même période. Enfin, j'ai été affecté à la brigade de Cabestany, avec le grade de Major.

Votre rôle de commandant de la brigade de gendarmerie ?
Mon rôle est de mener à bien ma mission de service public et plus particulièrement, la sécurité. Je m'attache à répondre aux exigences de chacun et à identifier les problématiques locales pour les faire cesser. C'est un travail d'analyse et d'anticipation, mené en partenariat avec la municipalité et avec les renforts dont je dispose. J'engage ma responsabilité au quotidien, en matière de police judiciaire et administrative.

Vos premiers constats sur le fonctionnement de notre gendarmerie et sur les types de faits de délinquance rencontrés ?
Tout d'abord, permettez-moi de dire qu'il fait bon vivre sur votre commune ! La délinquance est contenue et les faits constatés sont en baisse. Le secteur est attractif et la délinquance enregistrée concerne en majorité les atteintes aux biens (vols, cambriolages, destructions, dégradations). Nous nous attachons à préserver ces résultats et cette qualité de vie. Le taux de délinquance est tout de même très en-dessous de celui du département.

Un point sur le dispositif 'voisins vigilants" et sur le système de vidéo protection en place ?
Le dispositif 'voisins vigilants" est très efficace. Il a été mis en place par mon prédécesseur, Didier Torta, bien aidé par le Major Patrice Wery, qui s'est pleinement investi dans cette démarche. Cependant, à mon sens, il doit évoluer vers un dispositif de 'voisins citoyens". En effet, depuis le début de l'année, avec l'aide de la vidéo protection et l'action de la police municipale dans son rôle de prévention de proximité, nous avons enregistré un net recul de la délinquance, notamment des cambriolages. Pour autant, si les chiffres baissent, je pense que la motivation des voisins vigilants en fera de même. D'après moi, un dispositif de 'voisins citoyens" irait au-delà de la sécurité. Il permettrait au 'voisin vigilant" de s'enquérir de la personne qui habite à côté en cas de maladie, de lui rendre service. Il s'agirait de renouer et tisser les liens sur un même territoire. Ainsi, par cette mutation, tout en faisant de la sécurité, nous pourrions renforcer avec la municipalité un partenariat et construire une action pérenne.
Quant au système de vidéo protection, je trouve qu'il est à la hauteur de ses ambitions. Pour preuve, pendant la fête locale, il a permis d'identifier les auteurs d'une destruction par incendie et de les confondre. De plus, pendant la même période, avec l'aide de la police municipale nous avons procédé, grâce à la vidéo protection, à l'arrestation d'une personne, qui demeure hors de la commune, et qui avait commis des dégradations sur des véhicules.

La relation que vous souhaitez entretenir avec la municipalité et sa police municipale ?
Je tiens à dire que cette relation est excellente. C'est en partenariat que nous travaillons pour avancer. Ensemble, avec Madame le Maire, nous sommes attentifs aux demandes des Saint-Gillois. Nous travaillons en étroite collaboration avec la police municipale, qui effectue un travail de proximité au quotidien. Leur présence journalière apporte une réelle plus-value en matière de sécurité et de proximité.

Votre gendarmerie : 21 gendarmes/21 logements
Territoire d'intervention : Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Clément-de-Rivière, Grabels, Vailhauques, Les Matelles, Combaillaux, Murles
(soit + de 26 000 habitants, répartis sur 120 hectares)

"SAINT-GÉLY A RENDEZ-VOUS AVEC BRASSENS"

Du 6 au 15 novembre – Organisé par l'association "J'ai rendez-vous avec vous", en partenariat avec la municipalité.

Plusieurs rendez-vous sont proposés à toutes les générations autour des œuvres de Georges Brassens.

« *Les artistes livreront des interprétations à la fois fidèles à l'œuvre et contribuant, par leur originalité, à en faire vivre sa richesse* » nous confie Martin Weiss, président de l'association "J'ai rendez-vous avec vous".

Vendredi 14 novembre :

• Olivier l'Hôte, au chant et guitare, Bertille Fraisse au violon et Maxime Dupuis au violoncelle livreront une interprétation profonde et tout en subtilité de Brassens.

• Djamel Djenidi, au chant et à la mandole, interprètera Brassens en style arabo-andalou avec ses musiciens (guitare, contrebasse, tar et darbuka). Une douce musique venant du sud de la Méditerranée qui s'ajoute aux villanelles et fandangos sur la plage de la corniche.

Retrouvez le détail du programme dans l'agenda ci-dessous.

Samedi 15 novembre :

Jean Sagally, connu comme l'un des meilleurs "bluesmen" français, revisitera Brassens en blues avec son groupe. Sa musique et sa voix chaleureuse procureront émotions et frissons, tout en flirtant avec la tendresse.

A ne pas manquer également, la séquence familiale avec **la chorale Mosaïque et le groupe grabellois "Les Tontons Nestor"**.

Et aussi, les 13 et 14 novembre, animations avec les enfants des écoles, les résidents de « Belle Viste »…

32e SALON DE L'ARTISANAT D'ART

Samedi 29 et dimanche 30 novembre - Espace Georges Brassens de 10h à 19h - Entrée libre - Organisé par la municipalité

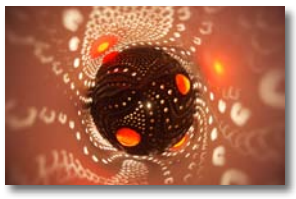

Une soixantaine d'exposants d'art venus de toute la région Languedoc Roussillon ont été sélectionnés pour cette nouvelle édition. Les organisateurs ont pris soin de présenter une large palette des métiers de l'art : sculpture, maroquinerie, poterie, vitrail, verrerie, mode…

Ce salon est l'occasion pour les Saint-Gillois d'aller à la rencontre d'artistes passionnés qui transforment la matière pour en faire naître des objets uniques. À l'approche des fêtes de fin d'année, il permettra aux amateurs de créations, en quête d'idées nouvelles ou désireux de trouver la perle rare, de dénicher des pièces originales et de qualité.

Un espace restauration, prendra place devant l'Espace Georges Brassens, pour les plus gourmands d'entre-vous.

AGENDA

NOVEMBRE

"Saint-Gély a rendez-vous avec Brassens"

Voir ci-dessus

Jeudi 6 novembre - **Brassens l'Irlandais**. **Dîner/concert**
Restaurant "Les Coulondrines" à 19h
Réservations : 04 67 84 30 12.

Jeudi 13 novembre - **La Brassens'classe.**
Salle Polyvalente, Espace Georges Brassens à 17h30
Renseignements : 06 85 55 27 17. Entrée libre.

Les souris vertes - Concert à la maison à 20h
Renseignements-inscriptions : 06 85 55 27 17.

Vendredi 14 novembre - **Apéritif, concert entre copains.**
Scène ouverte pour les amateurs.
Terrasses du Clapas, de 17h30 à 19h30
Renseignements-inscriptions : 06 85 55 27 17.

Concerts Djamel Djenidi et Olivier L'Hôte.
Salle Culturelle, Espace Georges Brassens à 20h30
Tarifs : 16 €, réduit : 13 €.

Samedi 15 novembre - **Chorale Mosaïque et "Les Tontons Nestor", concert en famille.**
Salle Culturelle, Espace Georges Brassens à 16h30
Entrée libre.

Jean Sangally Brassens en blues
Salle Culturelle, Espace Georges Brassens à 21h
Tarifs : 16 €, Réduit : 13 €.

Pour les concerts du 14 novembre (20h30) et du 15 novembre (21h) : prévente de billets "Au coin presse" dans la Grand'Rue.
Tarif "pass" pour les deux concerts : 26 €.
Tarif réduit : membres de l'association, jeunes de 14 à 20 ans et chômeurs.
Gratuit pour les moins de 14 ans.

Infos : Association "J'ai rendez-vous avec vous"
contact@jairendezvousavecvous.fr - www.jairendezvousavecvous.fr

Vendredi 7 et samedi 8
Spectacle Gramoulinophone organisé par l'association Melando, en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et la municipalité - À partir de 7 ans.
Compagnie "2 rien merci". Mail de la Devoiselle (en face Espace Georges Brassens) - Vendredi - 18h et 20h30/Samedi - 16h et 20h30
Infos : www.saintgelydufesc.com

Samedi 8 et dimanche 9
Forum des Arts organisé par l'association Monet
Espace Georges Brassens - de 10h à 19h. Entrée libre. *Voir page 5*

Mardi 11
Cérémonie du 11 novembre organisée par la municipalité
Dépôt de gerbes - Stèle du souvenir - 11h30

Le mardi 11 novembre 2014 sera commémoré le 96e anniversaire de l'Armistice de 1918. Cette journée du souvenir, point d'orgue de l'année d'ouverture du cycle du centenaire de la guerre 14-18, sera l'occasion de rendre hommage à tous les combattants de la Grande Guerre, et plus particulièrement à nos enfants saint-gillois, tombés aux champs d'honneur.
Cette année, la messe sera célébrée sur la commune des Matelles, à 9h30. Sur Saint-Gély-du-Fesc, le rassemblement autour de la stèle du Souvenir, Parc de Fontgrande de la Mairie, se fera à 11h20, pour un dépôt de gerbes à 11h30.

Loto organisé par les Anciens Combattants
Salle polyvalente, Espace Georges Brassens - 15h30

Dimanche 16
Loto organisé par l'association "Cœur de Village"
Salle polyvalente, Espace Georges Brassens - 15h30

Samedi 22 et dimanche 23
Représentation théâtrale en faveur des enfants du Burkina-Faso organisée par l'UMPRE
Salle culturelle, Espace Georges Brassens. Samedi : 20h30 et dimanche : 16h. Entrée : 8 €. *Voir page 5*

Dimanche 23
Loto organisé par l'association Oxygym
Salle polyvalente, Espace Georges Brassens à 15h30

Samedi 29 et dimanche 30
Salon de l'Artisanat d'Art organisé par la municipalité
Espace Georges Brassens, de 10h à 19h. Entrée libre. *Voir ci-dessus*

DÉCEMBRE

Du samedi 6 au lundi 8
Exposition Patchwork organisée par l'atelier Arlequin
Salle de la Frégère, de 10h à 18h. Entrée libre

Samedi 6
Nuit du Badminton en faveur du Téléthon organisée par l'association le "S.G.S.C. Badminton"
Salle Maurice Bousquet, de 18h à 2h. *Voir page 6*

Dimanche 7
Loto organisé par la Boule Saint-Gilloise
Salle polyvalente, Espace Georges Brassens à 15h30

Mercredi 10
Conférence : "Les nouveaux chefs-d'œuvre du Musée Fabre" organisée par la municipalité - Salle du Conseil de la mairie à 18h30
Entrée libre. *Voir page 5*

Jeudi 11
Festival de courts-métrages organisé par "ESG / CF St-Clément"
Salle culturelle, Espace Georges Brassens, de 18h30 à 23h. Entrée 5€

Samedi 13
Marché de Noël du secours catholique
Salle de la Frégère, de 9h à 13h
Marché de Noël organisé par l'association "Cœur de village"
Grand'Rue, place de l'Affenage, place du Forum, de 10h à 18h.

Samedi 13 et dimanche 14
Concertinos organisés par l'école de musique "Le Diapason"
Salle culturelle, Espace Georges Brassens à 16h30. Entrée libre

Dimanche 14
Loto organisé par le Comité des Fêtes
Salle polyvalente, Espace Georges Brassens à 15h

Mardi 16
Spectacle "Molière en 45 minutes" par la Cie Itinéraire Bis, organisé par le Conseil Général en partenariat avec la municipalité.
Salle culturelle, Espace Georges Brassens à 14h

St-Gely Pratique

ALLO LA MAIRIE… (NUMEROS DIRECTS)

Accueil-Renseignements :	04 67 66 86 00
Animation jeunesse et sport :	04 67 66 86 08
Communication :	04 67 66 86 09
Finances :	04 67 66 86 10
Urbanisme :	04 67 66 86 15
Équipements :	04 67 66 86 16
	06 86 68 90 75
Police Municipale :	04 67 66 86 23
Cabinet du Maire :	04 67 66 86 02
Direction Générale des Services :	04 67 66 86 03
Centre communal d'action sociale :	04 67 66 86 03
Télécopie :	04 67 66 86 27

Adresse Internet : www.saintgelydufesc.com
Adresse Courriel : mairie@saintgelydufesc.com

EN CAS D'URGENCE…

Médecins de garde :	15
Pharmacies de garde (24h/24 et 7j/7) :	04 67 33 67 97
Gendarmerie	04 67 91 73 00
Urgence sécurité gaz :	0800 47 33 33 (n° vert)

dialog' - LE JOURNAL DE ST-GÉLY-DU-FESC (Journal d'information municipale)
Directrice de la Publication : Michèle Lernout - Tirage : 4 700 exemplaires - Imp'act Imprimerie : 04 67 02 99 89 - Dépôt légal mars 2005 - Informations, publicités et autre renseignement auprès de la mairie de St-Gély-du-Fesc au : 04 67 66 86 09 - Crédit photo : Fotolia.